

# CHRONIQUE de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité

**FAIT DIVERS**

## **IL REFUSE LE PARADIS** <sup>P.4</sup>

Rapport Doing Business 2017/ Le Togo parmi les nations les plus réformatrices en Afrique :

## **Le Togo améliore ses performances** <sup>P.2</sup>

## Diplomatie/ Les relations France -Togo au beau fixe : **Le PM français Manuel Valls dans nos murs demain pour parler coopération**



Manuel Valls, le Chef du gouvernement français

## Certains présidents fédéraux du CAR débarquent Me Apévon de la tête du CAR : **Me Agboyibo Madji Yawovi sera-t-il bientôt de retour ?** <sup>P.3</sup>



Me Yawovi Madji Agboyibo, Pdt d'honneur du CAR

### M. Pacôme Yawovi Adjourouvi, membre du cabinet du Premier ministre français Manuel Valls :

**" Nous sommes dans la continuité historique d'une diplomatie togolaise qui a marqué de son empreinte l'Afrique et les relations du continent avec l'Europe "**



Pacôme Yawovi Adjourouvi

### Fin du sommet sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique : **Des grandes retombées économiques pour les opérateurs locaux** <sup>P.6</sup>



Vue partielle des Chefs d'Etats et de Gouvernements présents lors du Sommet de Lomé

### Journées portes ouvertes de l'OTR : **De nouvelles perspectives en vue** <sup>P.5</sup>

Rapport Doing Business 2017/ Le Togo parmi les nations les plus réformatrices en Afrique :

# Le Togo améliore ses performances

Le quatorzième rapport Doing Business de la Banque Mondiale est rendu public depuis le mardi dernier. Ce rapport qui évalue sur l'amélioration du cadre des affaires dans 190 pays au monde dont 47 pays africains, met en exergue les économies ayant mis en œuvre 80 réformes entre 2015 et 2016. Cette performance représente une hausse de 14% comparée à celle de l'édition dernière. Plusieurs pays dont le Togo ont fait mieux que l'année dernière en grappillant des points en matière de réformes substantielles.

Selon le rapport Doing Business 2017 élargi à Somalie, plusieurs économies de la zone Afrique ont établi un record de la mise en œuvre des réformes

visant à améliorer le climat des affaires et à simplifier les démarches administratives des entrepreneurs. Entre 2015 et 2016, c'est près de 80 réformes qui ont été mises en œuvre.

Ce rapport de Doing Business, qui analyse la réglementation des affaires dans le monde, constate qu'au total 37 des 48 économies de la région ont adopté 80 réformes, soit une augmentation de 14 % par rapport aux années précédentes. La moitié de ces réformes a été mise en œuvre par les 17 pays membres de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA).

Pour la plupart des pays africains, au moins quatre (04) réformes majeures ont été exécutées. Le Niger, 150ème mondiale et 26ème sur le plan africain, est le premier réformateur



de la région Afrique avec six (06) réformes mises en œuvre. Il est suivi par le Kenya avec cinq (05) réformes.

Outre ces deux pays qui tiennent le haut du pavé en Afrique, quatre autres à savoir : la Côte d'Ivoire, la Mauritanie, le Rwanda, le Sénégal et le Togo, suivent avec un total de quatre (04) réformes mises en œuvre.

Des pays tels que le Benin,

le Burkina-Faso et le Mali, ont facilité le règlement de l'insolvabilité en introduisant un nouveau procédé de conciliation pour les entreprises en difficultés financières.

" Bien que les pays de la région aient encore des efforts à fournir pour améliorer le climat des affaires, on constate des améliorations constantes dans plusieurs économies", a déclaré

Rita Ramalho, directrice du projet Doing Business. " C'est très encourageant, à la fois pour les entrepreneurs locaux et pour le monde des affaires dans son ensemble, de voir l'Afrique subsaharienne adopter autant de réformes. ", a-t-elle conclu.

## Le Togo, le bon élève de la Banque Mondiale

La lutte contre la corruption est bien au cœur des actions de la Banque mondiale dans sa lutte contre la pauvreté, la faim et la maladie. La corruption, en plus de décourager les investissements privés, freine la croissance économique en détournant les ressources des pauvres au profit des riches. La lutte contre la corruption devrait s'accompagner d'initiatives permettant aux gouvernements d'agir de manière transparente et équitable, de fournir des services de qualité aux populations, de garantir la sécurité et de créer un environnement propice à l'emploi et à la croissance.

Tous ces préceptes sont le leitmotiv de la bonne gouvernance que la Banque Mondiale mesure annuellement via le rapport Worldwide Governance Indicators (WGI). L'édition 2016 de ce document indique que le Togo a fait des avancées significatives surtout dans les critères d'évaluation dont celui de la maîtrise de la corruption pour lequel le pays gagne dix points en une décennie.

Ces résultats fruits de l'engagement politique des plus hautes autorités, sont en unification avec les conclusions du rapport de l'ONG international Transparency International, et confirment l'engagement du Togo à poursuivre l'assainissement des finances publiques et à améliorer le climat des affaires. Ce que la Banque Mondiale apprécie à sa juste valeur.

Notons que la BM évalue non seulement le niveau de corruption et les progrès réalisés, mais aussi et surtout l'Etat de droit, la réglementation, l'efficacité du travail gouvernemental, la redevabilité, et la stabilité politique.

JPB

## Passation de commandement au sein des Forces armées togolaises (FAT) :

# Sogoyou kpatcha prend les commandes de l'Armée de terre et Mayo Kossi celles de la Marine

L'Armée de terre et la marine nationale togolaise ont respectivement de nouveaux patrons depuis le 20 octobre dernier suite à un décret pris par le chef de l'Etat. Il s'agit du Col Sogoyou Kpatcha pour l'armée de terre puis du Capitaine de Vaisseaux Mayo Kossi pour la marine nationale. Ces deux nouveaux patrons ont officiellement pris fonction hier mercredi lors d'une cérémonie de passation de consigne présidée par le chef d'état major général des forces armées togolaise à l'Etat major, le général de Brigade Felix Abalo Kadhanga.



Le chef d'Etat Major général a félicité le chef d'Etat major de la marine sortant, Takougnadi Nayo, pour les chantiers qu'il a entrepris au cours de sa mission à la tête de la marine et en si

peu de temps à la tête de l'armée de terre et a réitéré à celui-ci la reconnaissance des Forces armées togolaises (FTA) pour le travail qu'il a abattu et les efforts déployés pour la cause de l'armée. Quant aux nouveaux, le général Kadhanga a traduit ses mots d'encouragement dans l'exécution de ce chantier de refondation initié par le chef de l'Etat, chef suprême des Armées.

Notons que le Colonel

Sogoyou Kpatcha vient en remplacement du Col M'Ba Batanta rappelé à Dieu depuis Avril dernier. Il est un officier d'infanterie des troupes aéroportées. Il a dirigé successivement le Centre d'Entraînement des Troupes Aéro Portées (CETAP), l'Ecole de Formation des Forces Armées Togolaise (EFOFAT) à Pya, le corps du Régiment Para Commando et était depuis le 02 octobre 2015, le commandant de

la deuxième région militaire, poste qu'il occupait jusqu'à sa nomination comme chef d'état major de l'armée de terre. Le capitaine de vaisseaux Mayo Kossi pour sa part était successivement commandant de patrouilleurs, commandant de la base marine, chef d'état major chargé des opérations à la marine et enfin commandant de la marine nationale ; poste qu'il occupait jusqu'à sa nomination à la tête de la marine nationale le 20 octobre dernier.

Quand au capitaine de vaisseaux sortant Takougnadi Nayo, il est promu au poste de préfet maritime. Il assumait l'intérim à la tête de l'armée de terre après le décès du feu Col M'Ba, raison d'ailleurs pour laquelle il n'a pas manqué de lui rendre un vibrant hommage lors de la cérémonie de passation de commandement.

Espoir

## Premier inventaire forestier national :

# Le Togo dispose de 24,24% de couverture forestière

Le Togo dispose d'un taux de couverture en ressources forestières de 24,24%. C'est ce qui ressort des résultats du premier Inventaire Forestier National (IFN) rendus publics ce mardi en présence des ministres togolais de l'Environnement et des ressources forestières, André Johnson et de la Planification du développement, Kossi Assimaïdou, de l'Ambassadeur d'Allemagne au Togo, Christoph Sander. Selon ces résultats, la région des Plateaux a le plus grand taux de couverture forestière (32,81%) tandis que la région des Savanes a le plus faible taux (9,46%). La région

Maritime quant à elle a la plus grande superficie occupée par l'agriculture et les infrastructures (51,32%).

Financé par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) à travers son programme d'appui à la REDD+ Readiness et réhabilitation de forêts au Togo (ProREDD), cet inventaire vise à constituer une base de références pour la construction des outils appropriés de gestion des ressources forestières pour faciliter la prise de décisions rationnelles en matière de reboisement, de gestion, de production et d'exploitation des ressources forestières aux niveaux national, régional et local.

Selon le ministre de l'environnement M. André Johnson, cet inventaire permettra d'alimenter les actions d'adaptation afin de garantir durablement les moyens de subsistance et d'augmenter la capacité d'adaptation de nos populations largement dépendantes des ressources forestières.

Le ministre fait remarquer que les forêts dans notre pays sont soumises à une dégradation continue qui impacte négativement sur la gestion durable des terres et par conséquent sur le rendement agricole. " Face à cette situation, le reboisement et la protection des zones à écosystèmes fragiles sont apparus comme des options prioritaires

d'adaptation inscrites dans le plan national d'adaptation afin de lutter contre les inondations, les vents violents et l'érosion ", a-t-il laissé entendre.

Le ministre de l'Environnement n'a pas manqué de préciser que sur le plan socio-économique, le secteur forestier offre des emplois et contribue à la croissance économique. " En 2011, le secteur a employé 146.000 personnes, soit 4,8% de la main d'œuvre total du pays et contribué au PIB à hauteur de 18,32% en 2015. Par ailleurs, il permet de couvrir les besoins en bois énergie de près de 86% de la population togolaise et en bois d'œuvre,

Suite à la page 4

CHRONIQUE  
de la Semaine

Directeur de la  
Publication

REDACTION

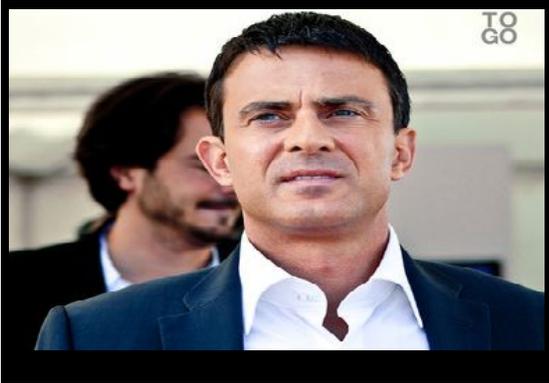
Imprimerie SDR  
Tirage : 2000 ex.

Diplomatie/ Les relations France -Togo au beau fixe :

## Le PM français Manuel Valls dans nos murs demain pour parler coopération

Après la visite du ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian, c'est le tour du chef du gouvernement français, Manuel Valls, de fouler le sol togolais. Le Premier ministre français est attendu à Lomé dès demain vendredi pour une visite de travail de quarante huit (48) heures. C'est la première fois qu'un chef de gouvernement français foule le sol togolais depuis Jacques Chirac en 1989 avec à la clef un programme chargé. Cette visite au Togo est une première étape de la tournée du Premier ministre français qui le conduira notamment à Lomé, Accra puis Abidjan.

Dans le cadre des liens historiques entre le Togo et la France, le Premier ministre français, Manuels Valls est en visite de travail de quarante huit (48) heures à Lomé. A l'agenda de la visite du n°2 français à Lomé, des entretiens sur des questions relatives au renforcement de la coopération politique, économique, culturelle, scientifique, environnementale et sécuritaire.



Dès son arrivée ce vendredi à l'aéroport international Gnassingbé Eyadéma de Lomé, le chef du gouvernement français, Manuel Valls, devrait s'entretenir avec le Président togolais, Faure Gnassingbé. Un entretien qui devrait s'élargir aux membres de la délégation. Dans l'après midi, une réception en l'honneur de la communauté française à Lomé sera donnée à la résidence de l'ambassadeur de France, Marc Faubonstier. Ensuite, le Premier ministre français sera l'hôte du Chef de l'Etat togolais lors d'un dîner

offert en son honneur.

Au registre des visites, le Chef du gouvernement français, avec à ses côtés son homologue togolais, devrait inaugurer dans la matinée du 29 octobre, les nouveaux bâtiments de l'Ecole maternelle et primaire du Lycée français de Lomé (LFL). Cette inauguration sera suivie de la pose de la première pierre du Centre d'Enfouissement Technique (CET) et d'une rencontre d'échanges avec de jeunes Togolais. Après cette journée, l'ancien Maire d'Evry, Manuel Valls, va prendre la direction du

Port Autonome de Lomé pour une visite avant le déjeuner avec son homologue togolais, Sélom Komi Klassou pour clore son séjour en terre togolaise.

Le Chef du gouvernement français prendra son envol en direction d'Accra pour la seconde étape de sa tournée ouest africaine qui s'achèvera quelques jours plus tard à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

### La coopération franco-togolaise

La politique française vis-à-vis des pays africains a nettement évolué ces dernières décennies. La France a opté pour une relation renouvelée, empreinte de respect et de considération réciproque, donnant naissance à une diplomatie d'amitié.

La politique étrangère togolaise avec comme maître d'œuvre Faure Gnassingbé, est dans la droite ligne de la nouvelle donne française, ce qui donne droit à la naissance d'une certaine affinité entre les deux Etats.

" Ce siècle est celui des Africains ", a reconnu le PM français. C'est à juste titre qu'il

est nécessaire de consolider le partenariat stratégique avec le vieux continent afin de faire face aux nombreux défis qui ont pour noms aujourd'hui " migration, démographie, jeunesse, écologie, énergie, terrorisme, gouvernance, et développement ". La France entend donc être présente sur le continent afin d'approfondir son partenariat avec les pays africains face à d'autres concurrents.

Les progrès incontestables accomplis par le Togo dans divers domaines allant de la gouvernance au perfectionnement des institutions démocratiques, tempèrent progressivement les critiques qui confondaient la stabilité et l'autorité.

De même, l'engagement du Togo pour la lutte contre le terrorisme et la sécurité maritime et le succès du Sommet extraordinaire de l'Union Africaine (UA) sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique, ont consacré non seulement le retour du Togo sur la scène internationale mais aussi le privilège de jouer les premiers rôles.

JPB

Certains présidents fédéraux du CAR débarquent Me Apévon de la tête du CAR :

## Me Agboyibo Yawovi sera-t-il bientôt de retour

La crise que traverse le CAR semble connaître un nouveau tournant. Le président "régulièrement élu" Me Apevon Dodji a été débarqué non par un congrès mais par un groupuscule d'activistes se réclamant présidents des fédérations du CAR dont le chef d'orchestre n'est autre que Me Agboyibo le président d'honneur du parti. Ainsi ces présidents fédéraux du CAR qui avaient adressé un ultimatum à leur président, ont joint l'acte à la parole en se réunissant le samedi dernier pour en finir avec Me Apévon alors absent du pays.

Ainsi en toute illégalité puisque les statuts du parti ne donnent pas le pouvoir aux présidents des fédérations qui ont décidé de chasser le président national, ces activistes agités se sont exécutés. Or selon l'article 34 des statuts, c'est le président du bureau exécutif qui convoque et préside les réunions des présidents des fédérations du parti. Mais aussi curieux que cela puisse paraître, certains présidents acquis à Me Agboyibo se sont convoqués et décidés de chasser le président et s'adjuger le pouvoir et remettre la coordination à un illustre inconnu nommé Awokou Nador. Quel scandale pour un parti d'opposition qui est sensé incarner les valeurs démocratiques.

Ce qui s'est passé à l'hôtel



LA MUGET, est qualifié par certains observateurs d'un coup de force contre un président régulièrement élu par le congrès du parti. Nombreux sont les militants qui se demandent pourquoi passer par cette procédure pas du tout honorable pour destituer Me Apévon alors que ce dernier avait convoqué un congrès pour justement débattre des problèmes qui minent le parti et élire un nouveau bureau.

L'on se souvient de la lettre signée de Me Yawovi Agboyibo qui justement demandait aux responsables et militants de sursoir à l'organisation du congrès, le temps de régler la crise d'abord.

L'on se demande si c'est ça le règlement du problème dont parlait le président d'honneur Me Agboyibo dans sa lettre ? Le règlement de la crise en question est-il lié au départ de Me Apévon Dodji de la tête du parti

? Le congrès n'était-il pas mieux indiqué pour résoudre le problème et passer au choix du nouveau responsable du parti ? Pourquoi Me Agboyibo ne voulait-il pas du congrès au point de pousser ses partisans à violer les statuts du parti. Qu'est-ce qui se cache derrière ces manœuvres de l'ancien président du parti Me Agboyibo ? La réponse semble être connue par certains cadres du parti qui annoncent le retour du bélier noir de Kouvé.

Dans sa lettre qu'il avait rendue publique afin d'empêcher la tenue du congrès, Me Agboyibo a indiqué que certains cadres dont le docteur James Amaglo sont allés le voir pour le solliciter aux fins de reprendre la tête du parti. Ce que Amaglo a démenti avec véhémence en expliquant qu'il a rencontré l'ancien président mais il ne lui a jamais demandé son retour à la tête du parti. Ces révélations avaient en

ce moment laissé voir les velléités de Me Agboyibo qui veut à tout prix revenir aux affaires.

Il va sans dire que les manœuvres des certains présidents des fédérations pour chasser Me Apévon n'est que l'aboutissement de ce que Agboyibo a entrepris en bloquant la tenue du congrès. L'on peut comprendre aisément que la crise au CAR se résume à la volonté de l'ancien président du parti de revenir aux affaires. D'ailleurs le comité ad hoc mis en place doit organiser le congrès dans deux mois. Seulement le clan Apévon va-t-il se laisser faire en quittant la barque et en ouvrant un grand boulevard aux partisans d'Agboyibo ?

En tout cas dans les coulisses de l'hôtel LA MUGET nombreux sont ceux qui souhaitent voir Me Apévon et ses frondeurs quitter le parti pour être sûrs qu'il n'y aura plus d'obstacle pour le retour du Bélier noir de Kouvé. Qui sera alors dans deux mois le nouveau président du parti ? C'est sans nul doute Me Yawovi Agboyibo qui a manœuvré de bout en bout afin d'opérer un retour sans gloire.

C'est vraiment dommage que Me Agboyibo refuse de faire comme les autres leaders, notamment Edem Kodjo de la CPP et le professeur Léopold Gnirinvi de la CDPA, qui depuis leur retrait de la tête de leur parti, ne s'exhibent plus dans les activités de leur parti.

Malheureusement que pour le Bélier noir de Kouvé qui a manqué de prendre de la hauteur, cela ne soit pas le cas. Quelle gloire peut-il encore tirer à la tête de son parti ? Seul lui et ses affidés le savent. Ce qui est sûr le CAR ne s'en sortira pas de cette crise sans perdre beaucoup de plumes. Ces adversaires politiques n'en demandent pas mieux.

La soif morbide du pouvoir, ne doit pas amener les mordus de la politique "admis à la retraite" et les nostalgiques d'un passé révolu, à bousculer sans vergogne les données pour s'imposer à la tête d'un parti politique dont ils sont membres fondateurs.

Quelle que soit l'issue du prochain congrès, il est à craindre que le CAR n'accroisse sa descente aux enfers à la satisfaction générale de ses compagnons de lutte qui sûrement à l'heure actuelle, rient sous cape tout en se frottant les mains. La lutte de Me Agboyibo tant vantée par ses admirateurs, consiste-t-elle à hypothéquer les chances de survie du parti des déshérités ? Nos responsables de partis politiques de l'opposition doivent savoir raison garder pour éviter de donner l'impression que dans l'opposition, aucun sacrifice n'est trop grand lorsqu'il s'agit de griller leur propre parti pour leurs intérêts égoïstes.

Aliziou Domnique

## Fin du sommet sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique : Des grandes retombées économiques pour les opérateurs locaux

**Le sommet extraordinaire de l'Union Africaine (UA) sur la sécurité et la sûreté maritime et le développement en Afrique que le Togo a abrité du 10 au 15 octobre 2016 à Lomé, a accouché d'une charte contraignante pour l'ensemble des pays du continent. Beaucoup d'observateurs et même la population se sont interrogés sur l'opportunité de la tenue de cet évènement dans notre pays. Quoique certaines opinions mal averties, soient allées jusqu'à affirmer que c'est de l'argent du contribuable jeté à l'eau, une chose est sûre : l'occasion en valait le coup.**

**Au terme de ce rendez-vous continental, il ressort du bilan des activités que le sommet de Lomé a fourni une manne économique importante aux opérateurs locaux.**

Qualifiée par le Président en exercice de l'UA, le Président tchadien son Excellence Idriss Déby ITNO d'un des " sommets les plus réussis ", cette grande rencontre a accouché après plusieurs jours d'enrichissants échanges et d'évènements parallèles, d'une charte dénommée " Charte de Lomé ". Ce résultat a été salué par tous les acteurs, qu'ils soient issus du monde politique économique ou encore de la société civile.

Quelques jours après la rencontre, l'Organisation des Nations Unies (ONU), par la voix de son Secrétaire Général Ban Ki MOON, a salué le " couronnement de ces années d'efforts visant à transformer les eaux africaines en un puissant agent de croissance, de développement et de sécurité humaine ", estimant que la charte " illustre de manière éclatante que le continent est déterminé à créer une économie bleue sûre, prospère et durable. " " L'appui indéfectible " que le Secrétaire Général de l'ONU a réitéré au Président de la République, son Excellence Faure GNASSINGBE sur ces résultats, est l'une des manifestations du caractère historique du Sommet de Lomé.

### I- La genèse du sommet de Lomé sur la sécurité maritime : A- Contexte

Le continent africain a près de 30.725 km de côtes et est entouré de 18,72% des eaux du monde alors que l'Europe qui domine le transport maritime, ne dispose que de 5,3% de ces eaux. Sur les 54 pays que compte l'Afrique, 38 sont des Etats côtiers ou insulaires. Environ 90% des importations et exportations du continent transitent par la mer et un nombre important des corridors commerciaux maritimes les plus stratégiques se trouvent dans l'espace maritime africain et une bonne partie des



communications s'opèrent par des réseaux sous-marins.

Les immenses ressources naturelles et potentialités économiques que renferme la zone maritime africaine constituent un levier essentiel pour le développement d'une économie bleue dans toutes ses dimensions. Malheureusement, cet espace vital tend à devenir un lieu de prédilection des activités criminelles : la piraterie, la pêche illicite, les vols à mains armées, les trafics en tous genres notamment de drogues, d'armes et d'être humains etc.

Véritables sources d'insécurité, ces fléaux occasionnent également de manques à gagner pour le continent. Par exemple la piraterie accroît non seulement le coût des transports internationaux, mais elle a également des répercussions considérables sur le développement en Afrique. La piraterie maritime moderne ne prête pas d'attention particulière à la nationalité du navire attaqué. Ces actions violentes se produisent en pleine mer, comme dans les ports, aux points de mouillage et le long des côtes.

Alors que la situation s'est un peu apaisée dans le Golfe d'Aden (à l'Est du continent), c'est désormais le Golfe de Guinée - et ses 5.700 km de côtes - qui fait figure de nouvel épice de la piraterie maritime en Afrique. Au moins 205 attaques de navires ont été enregistrées dans le Golfe de Guinée de 2005 à mai 2015. Depuis avril 2016, plus de 27 attaques de bateaux (vols, kidnappings ou tentatives échouées) ont été recensées par l'Organisation Maritime Internationale (OMI) sur les côtes d'Afrique de l'Ouest, particulièrement au large du Nigeria, contre deux seulement en Afrique de l'Est.

Par ailleurs, l'Afrique de l'ouest est depuis longtemps un lieu de transit intercontinental, la porte d'entrée de la cocaïne en provenance de l'Amérique latine à destination de l'Europe. Les enjeux économiques, sécuritaires et stratégiques de la piraterie et du trafic de drogue sont incontestables.

La pêche illicite de son côté, fait perdre chaque année à l'Afrique de l'ouest, plus de 170 milliards de FCFA. Cette activité illégale appauvrit les stocks de poissons, détruit les habitats

marins, entraîne une distorsion de concurrence pour les pêcheurs honnêtes et affaiblit les communautés côtières, notamment en Afrique.

Or, la pêche contribue de façon vitale à la sécurité alimentaire et nutritionnelle de plus de 200 millions d'Africains et apporte des revenus à plus de 10 millions de pêcheurs. A tout cela, s'ajoutent des tonnes de déchets toxiques et d'hydrocarbures régulièrement déversés dans nos océans. Dans ce contexte, l'unique possibilité pour l'Afrique est de prendre son destin en mains, d'où les différentes initiatives aux niveaux régional et continental.

### 1- Le sommet de Yaoundé

Tenue en juin 2013 à Yaoundé (Cameroun), cette rencontre avait regroupé une douzaine de Chefs d'Etats d'Afrique centrale et occidentale. Objectif principal du sommet : "mutualiser leurs moyens" financiers et militaires, afin de venir à bout des pirates dans le Golfe de Guinée. Ce sommet a débouché sur un mémorandum d'entente et la signature d'un code de conduite entre la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao) et la Commission du Golfe de Guinée (CGG), pour une lutte mutualisée contre la piraterie.

### 2- Stratégie Intégrée pour les mers et les océans-horizon 2050

L'Union africaine a adopté en janvier 2014 à Addis-Abeba (Ethiopie), la "Stratégie intégrée pour les mers et les océans-horizon 2050" (Stratégie AIM 2050). Ce document vise à favoriser la création d'une plus grande richesse des océans et des mers d'Afrique en développant une économie bleue florissante, durable, sécurisée et respectueuse de l'environnement. Il offre un vaste cadre de protection et d'exploitation durable de l'espace maritime africain pour la création de la richesse.

Plusieurs autres initiatives ont été prises dont la réunion ministérielle de Victoria aux Seychelles.

### Seychelles

Organisée en février 2015 par la Commission de l'Union africaine en collaboration avec le gouvernement des Seychelles, cette réunion ministérielle a connu la participation de plusieurs ministres des affaires étrangères du continent, des experts de la Commission de l'Union africaine, de la Commission Paix et Sécurité de l'Union africaine, de la Commission de l'Océan Indien, de la Commission du Golfe de Guinée et l'Union Européenne, de la CEDEAO et de l'UNODC.

Certains partenaires tels que la France, les Etats-Unis, la

Grande Bretagne, l'Espagne étaient aussi représentés.

Considérée comme une rencontre préparatoire au sommet de Lomé, les assises de Seychelles ont jeté les bases des sujets à débattre. Les travaux ont permis aux différents acteurs d'analyser les effets de l'insécurité maritime sur les économies nationales et de prendre conscience des actions et décisions fortes à prendre au Sommet de Lomé en vue de maximiser les bénéfices que l'Afrique et ses populations tirent du vaste domaine maritime du continent.

A suivre...

## Fait divers

# IL REFUSE LE PARADIS

**Blessé mortellement dans un accident de la circulation, un homme a été déclaré mort. Mais sur le chemin de la morgue, il sort de son sommeil hypnotique et exige qu'on le conduise auprès de son épouse. Mystère, n'est pas ?**

Curieuse coïncidence ou fait isolé ? Difficile de le dire avec précision. Mais ce que l'on sait c'est qu'avant l'accident qui a failli le conduire au cimetière, René, 52 ans, secrétaire financier dans une institution financière à Lomé, aurait affirmé haut et fort qu'il avait tout réuni pour accéder au paradis céleste.

Tous ses interlocuteurs, y compris Kembré, le fidèle des fidèles, l'auraient cru. Les autres qui doutaient de sa sincérité étaient comblés et rassurés par les explications de René et souvent devant un pot qu'il offrait sur fonds propres. Il profitait de ces occasions dorées pour démontrer et lister les conditions à retenir sur terre avant le voyage pour le paradis.

Véritable " viveur ", l'homme ne manquait jamais de ces opportunités pour conseiller son auditoire de bien vivre avec les petits moyens que Dieu nous donne et de s'abstenir de se lamenter à longueur de journée comme certains le font. Personne n'aurait cru que lui qui semble tout réuni pour aller au paradis refuserait de mourir.

Certes il n'aurait pas dit non à la mort mais la résistance qu'il aurait opposée dans la nuit du 12 au 13 octobre 2016 est révélatrice de son refus de mourir. En effet, en plus de la surprise qu'il a suscitée en revenant à la vie, il fallait que l'on s'attende à ce qu'il réclame de se faire conduire à son domicile, auprès de son épouse. Le personnel médical du CHU Sylvanus Olympio qui l'a accueilli suite à son accident n'aurait pas expliqué ce mystère.

L'accident qui a failli emporter notre compatriote est survenu aux environs de 17 heures devant l'hôtel Todman alors qu'il venait de quitter son bureau pour la maison. Conduit au CHU, son cas se serait aggravé le lendemain conduisant le médecin traitant à déclarer sa mort clinique le soir du 3ème jour. Difficile de savoir les raisons qui justifient son refus d'hospitalisation au CHU mais tout laisse à croire qu'il est seul détenteur de son secret.

B.TALOM

# Journées portes ouvertes de l'OTR : De nouvelles perspectives en vue

**Afin de rendre plus visible ces activités et de se faire connaître davantage par les contribuables et les opérateurs économiques, l'Office Togolais des Recettes(OTR) a initié pour la première fois depuis sa création des journées portes ouvertes à son siège les 20 et 21 Octobre dernier.**



S'articulant autour de la thématique des défis et perspectives pour le commissariat des douanes et des droits indirects ainsi que pour le commissariat des impôts, ces journées portes ouvertes constituent également une volonté du gouvernement de rendre inclusives toutes les parties prenantes favorables au développement de l'économie nationale.

de ces journées portes ouvertes étaient présents, le commissaire général de l'OTR Henry Gaperi, le Commissaire des Douanes et Droits Indirects, Kodjo Adedze, celui des impôts Eso Wavana Adayi, Le président de la Chambre du Commerce et de l'industrie du Togo Germain

Meba, les Etudiants de l'Université de Lomé, les opérateurs économiques et autres contribuables.

L'office togolais des recettes à travers ces journées portes ouvertes entend mener plusieurs réformes en vue de mieux faire. Aussi, compte-t-il

renforcer le partenariat entre et les entreprises et la douane afin que cette dernière soit bien écoutée en vue d'une plus grande satisfaction. L'office dans le souci de mieux faire compte lutter contre le secteur informel frauduleux par le biais des opérateurs économiques. Il entend également relever des défis tels que la stabilisation du domaine foncier afin de le rendre disponible, sécurisé et viable.

Par ailleurs l'office se veut plus proche des opérateurs économiques en multipliant les sensibilisations sur la déclaration en ligne des grandes entreprises. L'office a en outre prévu à partir de Janvier 2017 l'adoption d'une nouvelle architecture du Système Harmonisé (SH) qui est présentement en cours et qui entrainera quelques déplacements de ligne tarifaire aux

taux qui suivront ; ceci en vue d'implanter des mesures d'accompagnement en ce qui concerne la taxe d'ajustement à l'importation comme c'es le cas dans d'autres pays.

Le président de la Chambre du Commerce et de l'industrie du Togo Germai Meba a saisi l'occasion pour féliciter cette initiative de l'office qui est la première car selon lui, elle leur a permis d'échanger sur la réforme nationale sur l'économie nationale.

Une visite guidée au port autonome de Lomé en marge des journées portes ouvertes a permis aux étudiants de l'Université de Lomé et contribuables d'apprécier les réformes et les performances à travers les installations de Togo Terminal.

**Espoir**

## Premier inventaire forestier national : Le Togo dispose de 24,24% de couverture forestière

**Suite de la page 2**

gourrit nos populations, soigne des maladies et alimente la recherche ", a-t-il observé.

Pour sa part, l'Ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne, M. Christoph Sander, a relevé la pertinence des informations issues de l'IFN dans la réduction des émissions liées à la déforestation et à la

dégradation des forêts, à la gestion durable des forêts et au renforcement des stocks de carbone forestier dans les pays en voie de développement (REDD).

" Il n'est plus de doute aujourd'hui que les conséquences du changement climatique dans le pays comme le Togo ne peuvent être ignorées. Force

est de constater que les aléas climatiques influent sur le développement du pays et menacent dans les efforts de croissance économique ", a-t-il expliqué.

Rappelons que cet inventaire forestier national (IFN) premier du genre au Togo a été concomitamment examiné et validé avec le plan national d'adaptation aux changements cli-

matiques (PNACC). Le PNACC couvre les cinq (5) années à venir et comporte de nombreuses mesures dans le domaine de la recherche et de l'observation, mais aussi des mesures concrètes qui visent à intégrer l'adaptation dans toutes les politiques, planifications et budgets sectoriels. L'inventaire forestier, lui autre consiste à évaluer de

façon quantitative et qualitative les ressources floristiques et fauniques d'une forêt à un moment donné.

Il constitue une étape préliminaire pour la gestion durable des forêts (GDF) et contribue à la définition des stratégies et politiques de développement d'un pays.

**Espoir**

## Licence 4G au Togo: Les discussions tenues pour son attribution à Togocel et à Moov

**Quelques années seulement après le passage du Togo à la 3G exploitée seulement par la société de téléphonie mobile Togocel, le pays vise déjà la 4G. Et le ministère en charge des télécommunications et de l'économie numérique est à pieds d'œuvre pour réaliser cette vision du pays qui veut rejoindre le groupe des pays africains qui offre le haut débit à leurs consommateurs.**

ce 4G devrait accélérer la baisse des prix, améliorer la qualité de service et la disponibilité de l'internet haut débit sur le plan national".

Selon l'agence Ecofin, des discussions sur l'attribution des licences 4G se sont tenues le 19 octobre dernier entre le ministre Cina Lawson et les deux opérateurs de téléphonie mobiles au Togo qui sont Togocel et Moov.

Ce passage de la 3G à la 4G exige des deux opérateurs de



Dans ce sens le conseil des ministres du 13 janvier 2016 avait donné l'autorisation à la ministre en charge du secteur des télécommunications d'accorder à l'opérateur Moov d'exploiter la 4G. D'après le gouvernement, " l'octroi de cette licen-

gros investissements dans l'infrastructure réseau, l'extension de la couverture d'accès, la densification des zones couvertes et une forte contribution à la création d'emploi.

**P.A.**

### CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AU CIVISME FISCAL

"Ma Contribution"

Fonctionnaires, Commerçants,  
Industriels, Artisans, Entrepreneurs, etc.

**CONTRIBUONS TOUS AU  
DÉVELOPPEMENT DE NOTRE PAYS...  
PAYONS NOS IMPÔTS !**

## Le Stade Olympique de Vogon :

## Un rêve à concrétiser pour les générations futures

Au Sud-est de Lomé la capitale togolaise (environ 57 km) se trouve la préfecture de Vo. Située au Nord-Ouest de la préfecture des Lacs et au Sud Est de la préfecture de Yoto (Tabligbo) et avec pour Chef-lieu Vogon, la préfecture de Vo est composée de dix (10) cantons. Elle a une superficie de 750km2 pour une population de 300.000 habitants. En mission pour ressortir ses forces et faiblesses, Journalistes en Mission pour le Développement (JMD) a découvert le stade olympique, qui devrait être une grande potentialité sportive, économique et culturelle mais dont la réalisation demeure inachevée depuis belle

lurette.

Ce Stade olympique de Vo, environ sept (7) hectares de surface, déjà clôturé, est situé au cœur de la ville de Vogon et pourrait accueillir plusieurs disciplines sportives de haut niveau, une fois complètement achevé. Il serait un lieu propice pour les distractions de la jeunesse présente et future, si les infrastructures venaient à être réalisées. La seule installation qui est faite pour le moment, se limite à deux terrains de foot uniquement caractérisés par la mise en terre de poteaux de but. Absence de pelouse normale, de vestiaires et même de tribune pour supporteurs, ces deux terrains de fortunes s'apparentent plutôt à des infrastructures

pour clubs de quartier.

Un Stade Olympique n'est pas l'œuvre de " celui qui le veut, mais plutôt de celui qui le peut ". Le nom donné à ce stade est futuriste, dans la mesure où pour le moment, aucune structure n'est réalisée. La ville de Vogon, sûrement, veut faire de ce stade, un Stade Olympique qui pourra accueillir sa jeunesse, celle du Togo et de la sous-région. Bien construit, il pourrait accueillir les manifestations sous régionales, continentales voire internationales, si le Togo postulait pour les organiser.

Pour ce faire, il nécessite la réalisation de plusieurs autres infrastructures notamment celles de basket, de handball, de volley-

ball, de tennis ou encore de rugby ou toute autre discipline olympique agréée par le Comité International Olympique (CIO). Ce n'est pas l'espace qui manque.

La Mairie de Vogon et la Préfecture de Vo sont les initiateurs de ce futur joyau. Les deux institutions ont pris une longueur d'avance pour prévoir ce qui ne pourrait pas être possible, vu qu'au Togo, la terre appartient aux collectivités. Le développement des infrastructures des collectivités locales, l'emploi des jeunes peu-



vent passer par là, grâce aux recettes générées par les ventes des tickets d'entrée au stade.

Ce qui maintiendrait sur la place, la plupart des jeunes candidats à l'exode rural et leur éviterait de verser dans l'oisiveté, facteur déterminant de tous les vices, notamment le banditisme, la drogue, l'extrémisme. Dans ce domaine, écoutons le maire de la commune de Vogon.

" L'exode rural a toujours existé. Il faut mener des actions sur place pour retenir ces jeunes. Il est question de redonner confiance aux jeunes, à travers des actions bien conçues ".

Interrogé sur la création et l'appartenance du Stade Olympique de Vogon, un responsable de la Fédération Togolaise du Football (FTF) a dit que " Le stade est créé par la Commune de Vogon. Il appartient à cette entité de veiller à son développement. Les organisateurs des matchs sur ce stade, doivent obtenir la permission du Préfet et du Maire avant d'y avoir accès. Ils doivent aussi prendre soin d'indiquer à la FTF le lieu où va se dérouler le match, afin de lui permettre d'envoyer des arbitres. Les frais incombent aux organisateurs de la rencontre ".

En tout état de cause, la construction du Stade Olympique de la Ville de Vogon ne relève pas de la responsabilité de la FTF.

Pour le moment, les activités qui se déroulent sur ce stade sont les matches de divisions inférieures (deuxième ou troisième division) et de district. Les manifestations officielles (célébration de la fête de l'indépendance, les fêtes traditionnelles, les manifestations politiques,) etc.

Comme énoncé plus haut, les opérations de base ont été posées telles que l'acquisition et la clôture du terrain. Pour que ce stade mérite son nom de " Stade Olympique ", les deux entités administratives du stade (Préfecture et Commune) doivent beaucoup investir pour sa construction. Cet investissement ne se fera pas sans l'apport du Gouvernement togolais, des bailleurs de fonds, des politiques, des entreprises publiques et privées, des donateurs, de tous les ressortissants de la préfecture, voire les membres de la diaspora,

Un Stade Olympique à Vogon sera une première au Togo. Elle fera la fierté de cette ville, de toute la préfecture de Vo ainsi que de toute la Nation togolaise. Il faut donc mettre des grands moyens pour sa réalisation. Ce sera un moyen pour créer des emplois pour la jeunesse. Les jeunes seront motivés à la pratique des sports de haut niveau.

Dossier réalisé par le JMD avec l'appui technique et financier du Ministère du Développement à la Base, de la RDI et certains natifs de la localité

## M. Pacôme Yawovi Adjourouvi, membre du cabinet du Premier ministre français, Manuel Valls : "Nous sommes dans la continuité historique d'une diplomatie togolaise qui a marqué de son empreinte l'Afrique et les relations du continent avec l'Europe"

Togolais d'origine et résident en France depuis plusieurs années, M. Pacôme Yawovi Adjourouvi est Avocat de profession et le premier adjoint au maire d'Évry (sud-est de Paris). Également membre du cabinet du Premier ministre français Manuel Valls, il préside le Collectif des avocats togolais de France (CATOD). Membre de la délégation qui accompagne le Premier ministre français, Manuel Valls au Togo, M. Pacôme Yaovi Adjourouvi s'est prononcé sur les relations entre la France et le Togo. Dans une interview qu'il a accordée à notre confrère Savoir News il déclare que " Nous sommes dans la continuité historique d'une diplomatie togolaise qui a marqué de son empreinte l'Afrique et les relations du continent avec l'Europe ". Il évoque également son parcours et ses relations avec M. Valls. Lecture.



comme candidat Manuel Valls, conseiller du Premier ministre Lionel Jospin. Il remporte l'élection et devient maire de la ville. Et moi son adjoint. Je suis aujourd'hui premier adjoint au maire d'Évry, après avoir été président du groupe des élus socialistes et apparentés du Conseil municipal et après avoir aussi été secrétaire de la section PS d'Évry.

**Votre métier d'avocat est-il compatible avec le poste que vous occupez ?**

Il n'y a pas d'incompatibilité d'ordre légal à exercer le métier d'avocat et à avoir un mandat d'élu politique. Cependant, cela nécessite des privations et une sacrée organisation. En plus d'une forte dose de passion. Ce que je peux ajouter c'est qu'il faut bien distinguer l'avocat qui reçoit, conseille les justiciables et les défend devant les tribunaux et l'élu politique. L'un exerce son métier et l'autre est dans un travail collectif sous la responsabilité, en ce qui me concerne, d'un maire. Nous sommes élus avec un programme et un mandat bien déterminés pour lesquels les citoyens ont voté. Ce programme doit être appliqué. François Mitterrand et Nicolas Sarkozy ont été avocats et politiciens pendant de nombreuses années avant de devenir présidents en France. Et les avocats, en France comme ailleurs, continuent de faire de la politique. Ce n'est absolument pas incompatible.

**Est-il vraiment facile de combiner les deux ? (profession d'avocat et poste politique).**

Ce n'est certes pas facile. Mais comme en toutes choses,

quand on a le feu de la passion et la détermination, l'on y arrive. Les moments les plus difficiles ce sont les périodes de campagne électorale

**Et si on vous demandait de choisir ?**

Il n'y a pas à choisir entre les deux. Ce sont deux façons de servir son pays et ses concitoyens. Tant que j'aurai la force de mener les deux activités de front, ce sera pour moi un honneur et un plaisir renouvelés.

**Parlez-nous (en trois ou quatre paragraphes) de votre rencontre avec M. Manuel Valls.**

Rencontre en 2000, quand il se lançait à la conquête de la mairie d'Évry. Je l'ai trouvé très disponible, à l'écoute et désireux de faire de cette ville un endroit où il fait bon vivre pour tous. Nous avons tout de suite sympathisé, car il n'avait pas peur d'aller dans les quartiers dits chauds. Et d'aller à la rencontre des citoyens qui, parfois, ne sont pas tendres avec les autorités. Une amitié et une confiance jamais prises à défaut entre nous. Ce qui se traduit aujourd'hui encore par l'honneur qu'il me fait en m'intégrant dans la délégation des personnes qui l'accompagnent dans cette visite au Togo.

**Devez-vous votre promotion à l'amitié avec ce dernier ?**

J'ai été heureux de travailler avec Manuel Valls pendant 12 années au cours desquelles j'étais en contact avec lui au quotidien. Sans renier l'amitié entre Manuel et moi, je puis vous dire que c'est mal le connaître que de présenter les choses ainsi. J'ai beaucoup appris à ses côtés. Il choisit ses collaborateurs sur la base du mérite et de la compétence. L'amitié n'est pas le critère le plus déterminant dans le choix de ses collaborateurs. Même si elle peut l'être pour la confiance au quotidien.

**Quelle est votre position dans le cabinet de M. Valls ? Pensez-vous que cela favorise les relations entre la France et le Togo ?**

Les relations entre le Togo et

la France sont très anciennes et confiantes. Et ma place aujourd'hui auprès du chef du gouvernement français contribuera, je l'espère, à davantage les renforcer.

**Quelle analyse faites-vous des relations entre le Togo et la France, depuis l'arrivée au pouvoir de Faure Gnassingbé ?**

Avec le président Faure Gnassingbé, les relations du Togo avec la France s'inscrivent dans une continuité historique car, en vérité, les deux pays ont toujours eu des relations très amicales, constantes, empreintes de confiance réciproque, ceci depuis 1960. Et le président togolais, à qui on doit la réussite du grand sommet sur la sécurité et la sûreté maritimes, est très attaché à cette relation d'amitié entre son pays et la France. Sans négliger le multilatéral auquel il tient beaucoup. C'est aussi un ardent promoteur de l'intégration africaine. N'oublions pas que c'est au Palais des Congrès de Lomé que le dernier Sommet de l'OUA, s'est tenu, avant sa mutation en UA. C'est ce même Palais qui a accueilli les travaux du premier Sommet de l'UA sur la sécurité et la sûreté maritimes seize ans plus tard. Nous sommes dans la continuité historique d'une diplomatie togolaise qui a marqué de son empreinte l'Afrique et les relations du continent avec l'Europe. À travers les différents accords de Lomé ACP-UE

**M. Valls effectuera une tournée qui le conduira dans trois pays dont le Togo (du 29 au 30 octobre). Quelles sont les activités du Premier ministre au menu de cette visite au Togo ?**

Rencontre avec les autorités togolaises dont le chef de l'Etat et visites de sites qui témoignent de la vitalité et du dynamisme de la coopération entre les 2 pays.

**Les retombées pour le Togo ?**

C'est l'avenir qui nous le dira mais je suis persuadé que c'est une bonne chose cette visite pour les deux pays.

Source : Savoir news

# T MONEY

Pour y accéder,  
composez  
**\*145#**

## Gérez tout via votre mobile !

✓ Simple ✓ Rapide ✓ Sécurisé

Transfert d'argent

Achat

Paiement

Souscription au service

**gratuite**

La banque émettrice



LE LEADER

service client : 888

[www.facebook.com/Togocel](http://www.facebook.com/Togocel)

[www.twitter.com/togocel](http://www.twitter.com/togocel)

[www.togocel.tg](http://www.togocel.tg)

certifiée ISO 9001 et ISO 14001



# Le saviez-vous?



PROTEGEONS NOS | PROTECT OUR

## OCEANS

LOMÉ, TOGO  
15 OCT 2016

## LA CHARTE DE LOMÉ

signée le 15 octobre 2016, c'est:

DES MESURES DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA  
CRIMINALITÉ EN MER

LA GOUVERNANCE MARITIME

LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE BLEUE

LA PROMOTION DE LA COOPÉRATION ENTRE LES ÉTATS

PLUS DE CONTRÔLE ET DE SURVEILLANCE DE L'ESPACE  
MARITIME



OFFERT PAR LE CONSULAT DE SLOVAQUIE